REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Agriculture,
des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
Institution de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur Agricoles
Institut National des Sciences et
Technologies de la Mer

الجمهوريّة التونسيّة
وزارة الفلاحة
والموارد المائيّة والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي
المعهد الوطني لعلوم وتكنولوجيا البحار

Cent ans de recherche INSTM 1924 - 2024

Réf : 156

AVIS DE CONSULTATION N° 23/2026

05 NOV 2026

Pour l'Acquisition de vêtements professionnels, d'équipements de protection et d'accessoires destinés aux activités à bord des navires et dans les ports de pêche

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer se propose d'acquérir des vêtements professionnels, d'équipements de protection et d'accessoires destinés aux activités à bord des navires et dans les ports de pêche. Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges portant les conditions administratives et techniques demandées, auprès :

Du bureau d'ordre central au siège de L 'INSTM « Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, 28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salammbô, 2025 Tunisie » ;

Ou

Y accéder sur le site de l'INSTM : https://www.instm.agrinet.tn

Et le site de l'IRESA : https://iresa.agrinet.tn/

Votre offre doit être envoyée sous plis fermé et anonyme portant la mention :

« **A ne pas Ouvrir : Consultation N°23/2026 :** « Acquisition de vêtements professionnels, d'équipements de protection et d'accessoires destinés aux activités à bord des navires et dans les ports de pêche »

Avant 12.00 heures du 23/11/2026 à l'adresse suivante:

« **Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, 28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salammbô, 2025 Tunisie** »

L'offre doit parvenir durant l'horaire administratif, le cachet du bureau d'ordre de l'INSTM fait foi. Toute offre parvenue en dehors du délai prescrit sera rejetée.

Le Directeur général
de l'Institut National des Sciences
et Technologies de la Mer
Signé: Mohamed Salah AZAZA

Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche * Institut National des Sciences et Technologies de la Mer *

CONSULTATION N°23/2026

Consultation pour l'acquisition de vêtements professionnels, d'équipements de protection et d'accessoires destinés aux activités à bord des navires et dans les ports de pêche

Article 01 : Objet de la consultation

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) lance la présente consultation en vue de la sélection d'un ou de plusieurs fournisseurs pour l'acquisition de vêtements professionnels, d'équipements de protection et d'accessoires destinés aux activités à bord des navires et dans les ports de pêche, conformément aux caractéristiques et aux spécifications techniques figurant en annexe du présent cahier de charge.

Ces équipements et consommables sont destinés à répondre aux besoins de l'INSTM et à permettre la poursuite et la valorisation des activités scientifiques réalisées dans le cadre des différents Tasks du contrat **"Data Collection in Tunisian Waters"**.

Article 02 : Les prix des offres

Les prix doivent être proposés en Dinar Tunisien en HTVA, TVA et TTC conformément aux formulaires des Bordereaux des Prix annexés (Annexe 4).

Les prix sont fermes et non-révisable.

Article 3 : Conditions de participation et modalité de sélection

Les matériels objet de la présente consultation sont répartis en plusieurs lots distincts. Les fournisseurs peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, conformément aux désignations et quantités indiquées dans le tableau de l'offre des prix (Annexe4). Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée.

Pour chaque lot, l'offre retenue sera celle jugée techniquement conforme aux caractéristiques et aux spécifications techniques exigées, telles que définies à l'Annexe 3, et présentant le prix le moins-disant parmi les offres techniquement conformes.

Article 4 : Présentation de l'offre

Les fournisseurs intéressés devront envoyer leurs offres sous plis fermés à l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer.

L'offre doit parvenir durant l'horaire administratif par courrier postal express (rapide poste) ou doit être délivrée par porteur contre reçu, qui devra être visé par le cachet du bureau d'ordre de l'INSTM, avant 12.00 heures du 23/11/2026 à l'adresse suivante :

« Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, 28 Rue 2 Mars 1934,
2025, Carthage – Salammbô - Tunisie »

Toute offre parvenue en dehors du délai prescrit sera automatiquement rejetée.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme sans en-tête, sigle ou cachet du soumissionnaire et doit porter en plus de l'adresse de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, uniquement l'indication suivante : **A ne pas Ouvrir : Consultation N°23/2026 :** « Acquisition de vêtements professionnels, d'équipements de protection et d'accessoires destinés aux activités à bord des navires et dans les ports de pêche ».

L'offre doit contenir les pièces administratives, techniques et financières suivantes :

- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire
- Une fiche de renseignement **بطاقة إرشادات عامة حول المشترك** selon le modèle de **l'Annexe 1**
- Copie récente de l'Extrait du Registre National des Entreprises (**RNE**)
- Engagement financier **التعهد المالي** selon le modèle de **l'Annexe 2**
- L'offre technique selon le modèle de **l'Annexe 3**. Joindre obligatoirement les prospectus ou les fiches techniques comprenant les spécifications techniques du matériel proposé
- L'offre de prix selon le modèle de **l'Annexe 4.**

Article 5 : Délai d'exécution

Le délai global d'exécution commence à partir du lendemain de la date de réception du bon de commande. Le délai de livraison est à préciser par le soumissionnaire dans son offre. Néanmoins ce délai doit être de 45 jours maximum à compter de la date de notification de la commande. On entend par « délai global d'exécution » le délai imparti pour la livraison.
Le matériel sera livré au siège de l'INSTM sis au 28 Rue de 2 Mars 1934, 2025 Carthage – Salammbô.

Article 6 : Validité des offres

Tout soumissionnaire sera lié par son offre durant quatre-vingt-dix jours (90jours) à compter du jour suivant la date limite de la réception des offres.

Article 7 : Pénalité de retards

Pour chaque jour de retard, non justifié par écrit à l'avance, accusé dans l'exécution de la commande, le fournisseur devra payer une pénalité calculée à raison de un pour mille (1 0/00) par jour de retard sur le montant total de la commande. Le montant total de ces pénalités ne doit pas excéder cinq pour cent (5%) du montant globale

Article 8 : Garantie

Le fournisseur garantit l'équipement à livrer contre tout défaut de fabrication, défauts de matière, défauts d'assemblage ou de finition, ainsi que contre toute non-conformité aux spécifications techniques exigées.
La durée minimale de garantie est fixée à douze (12) mois à compter de la date de réception définitive. Durant cette période, tout équipement présentant un défaut couvert par la garantie sera remplacé gratuitement par le fournisseur, sans frais supplémentaires pour l'INSTM.

Article 9 : Organisme payeur

L'agent comptable de l'INSTM est chargé du règlement des factures.

Article 10 : Règlement des litiges

Tout différend se rapportant à l'interprétation ou à l'exécution du présent engagement sera soumis, à défaut d'entente amiable entre les parties, au tribunal compétent de la ville de Tunis.

Le Coordinateur du Contrat

Le Directeur Général de l'INSTM

Le Directeur général
de l'Institut National des Sciences
et Technologies de la Mer
Signé: Mohamed Salah AZAZA

ملحق عدد 1

بطاقة إرشادات عامة حول المشارك

الإسم و اللقب أو الإسم الإجتماعي.....

الشكل القانوني:.....

عنوان المقر:.....

الهاتف:.....

الفاكس:.....

رأس المال:.....

مرسم بالسجل التجاري تحت عدد:.....

رقم المعرف الجبائي:.....

رقم الانخراط بالصندوق الوطني للضمان :.....

الشخص المفوض لإمضاء وثائق العرض (الإسم و اللقب)

(الخطة)

حرر بـ.....في.....

الإمضاء و الختم

Annexe 2 **ملحق عدد2**

التعهّد المالي

إنّي الممضي أسفله :

.....

المرسم بالصندوق الوطني للضمان الاجتماعي تحت رقم:.....

المسجل بالدفتر التجاري بـ في/...../..... تحت رقم

و صاحب المعرف الجبائي عدد:..... قاطن بـ:

الهاتف: الفاكس:

بعد إطلاعي على ملف الإستشارة عدد المتعلق

لفائدة المعهد الوطني لعلوم وتكنولوجيا البحار، أتعهد بتنفيذ بنود كرّاس الشروط الخاص بالإستشارة المذكورة أعلاه هذا وأتعهد بتوفير التجهيزات موضوع هذه الإستشارة وتسليمها وتشغيلها ، وقد حددت المبلغ الجملي المقترح دون اعتبار الأداءات بما قيمته (بلسان القلم):

.....

.....

القيمة الجملية للأداءات:

المبلغ الجملي باعتبار جميع الأداءات.....

يكون هذا العرض صالحا وملزما لمدّة 90 يوما بداية من اليوم الموالي لآخر أجل لقبول العروض.

....، في

العارض

(الإسم، اللّقب، الصفة، التاريخ والختم)

Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
Institut National des Sciences et Technologies de la Mer

Formulaire de réponse

الملحق عدد 3 Annexe 3 : Caractéristiques Techniques :الخصائص الفنيّة

الخاصيات الفنية المقترحة (يتمّ تعميره من قبل المزوّد) Caractéristiques proposées par le soumissionnaire	الخاصيات الفنية الدنيا المطلوبة Caractéristiques minimales exigées	المواد المطلوبة Désignations du matériel	حزمة عدد Lot N°
	• Type : chaussures de sécurité montantes, couvrant et protégeant la cheville • Tige : en cuir hydrofuge ou matériau technique équivalent, résistant à l'eau et adapté aux environnements humides • Embout de protection : en matériau composite ou en fibre de verre, léger et non métallique de préférence, résistant aux chocs et à l'écrasement conformément à la norme EN ISO 202345 applicable • Semelle : Anti-perforation, antidérapante, résistante à l'abrasion et aux huiles et aux hydrocarbures et offrant une bonne adhérence sur les surfaces humides • Classification : S3 SRC, conformément à la norme EN ISO 20345 applicable au modèle proposé, ou caractéristiques équivalentes dûment justifiées. Les classifications récentes équivalentes, notamment S3S avec SR, sont acceptées sous réserve du respect des exigences techniques • Poids : conception relativement légère • Utilisation : travaux à bord des navires, opérations d'embarquements et de débarquements et déplacements dans les ports de pêche. • Pointures : Pointures : du 38 au 46, selon les besoins de l'INSTM.	Chaussures de sécurité montantes S3 SRC pour travaux à bord de navires et dans les ports de pêche	1
	• Forme : chapeau à large bord couvrant le visage et les oreilles contre le soleil et les intempéries • Tissu : constitué d'au moins trois couches, imperméable et respirant • Maintien : cordon réglable sous le menton, assurant une bonne tenue en présence de vent • Usage : adapté aux sorties en mer, aux opérations d'embarquements et aux déplacements dans les ports de pêche • Personnalisation : le logo officiel de l'INSTM devra être apposé sur la partie frontale du chapeau, par impression, transfert ou tout autre procédé durable adapté au matériau, sans altérer ses propriétés imperméables. Une maquette devra être soumise à l'approbation préalable de l'INSTM.	Chapeaux imperméables à large bord	2
	• Type : veste imperméable destinée aux travaux à bord des navires et dans les ports de pêche	Vestes imperméables	3

00-10-00-99

	• Longueur : modèle trois-quarts ou équivalente, assurant une protection renforcée contre la pluie sans entraver les mouvements • Coupe : adaptée à l'utilisateur et permettant une bonne liberté de mouvement • Matière : polyester ou matériau technique équivalent • Membrane : 2,5 couches ou supérieure • Imperméabilité : ≥ 15 000 mm H_2O (Schmerber) • Coutures : intégralement étanchées. • Capuche : intégrée et réglable • Fermeture : fermeture frontale à glissière avec dispositif de protection contre les infiltrations d'eau • Poignets : ajustables • •Bas de veste : cordon de serrage réglable • Poches : au moins deux poches fonctionnelles protégées contre les infiltrations d'eau • Tailles :S à XXL • Coloris : Bleu marine, noire, gris ou bicolore associant l'une de ces couleurs à une couleur contrastante. • Conformité : conforme à la norme EN 343 en vigueur, selon les exigences applicables aux vêtements de protection contre la pluie • Personnalisation : le logo officiel de l'INSTM devra être apposé sur la poitrine, côté gauche. Le procédé de marquage devra être compatible avec le matériau et ne devra compromettre ni l'imperméabilité ni les performances du vêtement. Une maquette devra être soumise à l'approbation préalable de l'INSTM.		
	• Type : pantalon imperméable destiné aux travaux à bord des navires et dans les ports de pêche. • Coupe : adaptée à l'utilisateur, permettant une bonne liberté de mouvement et le port éventuel d'un pantalon de travail en dessous. • Matière : polyester ou matériau technique équivalent, résistant à l'abrasion. • Membrane : construction de type 2,5 couches ou supérieure. • Imperméabilité : indice minimal de 15 000 mm H_2O (Schmerber). • Coutures : intégralement étanchées. • Taille : élastiquée ou réglable, assurant un maintien confortable.	Pantalons imperméables	4

Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
Institut National des Sciences et Technologie de la Mer

00-00.01-99

	• Fermeture : dispositif de fermeture adapté, limitant les infiltrations d'eau. • Bas des jambes : largeur réglable ou dispositif de serrage permettant de limiter les infiltrations d'eau et de faciliter le port de chaussures ou de bottes de sécurité. • Enfilage : conception permettant un enfilage et un retrait faciles, y compris par-dessus un pantalon de travail. • Renforts : zones renforcées aux genoux et aux fessiers, si disponibles, pour une meilleure résistance à l'usure. • Tailles : S au XXL • Coloris : Bleu marine, noire, gris ou bicolore associant l'une de ces couleurs à une couleur contrastante. • Conformité : conforme à la norme EN 343 en vigueur, selon les exigences applicables aux vêtements de protection contre la pluie • •Personnalisation : le logo officiel de l'INSTM devra être apposé sur la face avant de la cuisse gauche, de manière visible, par impression, transfert, écusson ou tout autre procédé durable adapté au matériau. Le procédé de marquage ne devra compromettre ni l'imperméabilité ni les performances du vêtement. Une maquette devra être soumise à l'approbation préalable de l'INSTM.		
	• Type : sac à dos destiné aux déplacements professionnels et aux missions de terrain. • Capacité : au moins 20 litres. • Matière principale : polyester ou matériau technique équivalent, résistant à l'usure et à l'abrasion. • Protection contre l'eau : tissu déperlant ou doté d'une enduction imperméabilisante, assurant une protection contre la pluie. • Compartiments : au moins trois compartiments ou espaces de rangement distincts. • Poches : plusieurs poches facilitant l'organisation des effets personnels et du matériel. • Compartiment informatique : compartiment dédié, rembourré, adapté à un ordinateur portable jusqu'à 15,6 pouces. • Poche latérale : au moins une poche porte-bouteille. • Fermetures : fermetures à glissière robustes, adaptées à un usage régulier.	Sac à dos professionnel résistant à l'eau	5

Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche * Institut National des Sciences et Technologie de la Mer *

	• Bretelles : réglables et rembourrées, assurant un port confortable. • Dos : rembourré pour améliorer le confort de portage. • Poignée : poignée supérieure renforcée pour le transport à la main. • Fond : matière résistante à l'usure, avec renforcement si nécessaire. • Coloris : bleu, noir et/ou gris • Personnalisation : le logo officiel de l'INSTM devra être apposé sur la face avant du sac à dos, de manière visible, par impression, transfert, écusson ou tout autre procédé durable adapté au matériau. Le marquage ne devra pas compromettre la résistance du sac ni ses propriétés déperlantes ou imperméables, le cas échéant. Une maquette devra être soumise à l'approbation préalable de l'INSTM.		
	• Lampe frontale rechargeable • Type : lampe frontale à LED rechargeable, destinée aux travaux à bord des navires, aux interventions dans les ports de pêche et aux opérations de terrain. • Flux lumineux : au moins 200 lumens en mode puissant. • Modes d'éclairage : au moins deux modes permettant d'adapter l'intensité lumineuse aux conditions d'utilisation. • Autonomie : au moins 2 heures en mode puissant, conformément aux données techniques du fabricant. • Alimentation : batterie rechargeable amovible et remplaçable. • Recharge : par port USB ou USB-C, avec câble de recharge fourni. • Protection contre l'eau : indice de protection IPX4 minimum, conformément à la norme IEC 60529, pour la lampe complète. • Bandeau : réglable, élastique, confortable et assurant un maintien stable pendant le travail. • Orientation du faisceau : réglable afin de faciliter l'éclairage de la zone de travail. • Robustesse : boîtier résistant aux chocs et à l'usure, adapté à une utilisation professionnelle régulière.	Lampes frontales rechargeables	6
	• Type : sac de couchage individuel avec capuche, adapté à une utilisation régulière à bord des navires. • Garnissage : fibres synthétiques, adaptées aux conditions humides et faciles à entretenir. • Température de confort : inférieure ou égale à 10 °C, selon la norme EN ISO 23537 ou une norme équivalente.	Sac de couchage individuel avec capuche	7

00-00.01-99

	• Enveloppe extérieure : tissu résistant à l'abrasion et aux manipulations répétées, avec traitement déperlant. • Doublure intérieure : tissu confortable, respirant et facile à entretenir. • Capuche : intégrée et ajustable. • Fermeture : fermeture à glissière permettant une ouverture et une fermeture aisées. • Dimensions : longueur minimale de 190 cm et largeur adaptée à un adulte. • Entretien : lavable conformément aux instructions du fabricant. • Rangement : housse de transport et de rangement fournie. • Poids et encombrement : compatibles avec le transport et le rangement à bord d'un navire.		
	• Type : matelas individuel non gonflable, adapté à un usage régulier à bord des navires. • Matière : mousse de polyéthylène (PE) à cellules fermées, mousse EVA ou matériau équivalent. • Dimensions minimales : longueur de 190 cm et largeur de 55 cm. • Épaisseur minimale : 3 cm. • Résistance : matériau résistant à l'humidité, à l'abrasion et aux manipulations répétées. • Entretien : surface facile à nettoyer et à sécher. • Transport et rangement : matelas pliable ou enroulable, muni de sangles de maintien ou fourni avec une housse de transport. • Utilisation : adapté au couchage sur une surface dure et plane, dans les espaces couverts des navires.	Matelas de couchage non gonflable	8
	• Type : blouse professionnelle à manches longues, de couleur blanche. • Matière : tissu composé de coton et de polyester, ou matériau équivalent adapté à un usage professionnel régulier. • Grammage : au moins 180 g/m² • Coupe : confortable, permettant une liberté de mouvement suffisante • Fermeture : fermeture frontale par boutons ou système équivalent • Col : col classique de type revers. • Poches : au moins deux poches. • Manches : longues, avec poignets adaptés à l'usage professionnel. • Résistance : tissu et coutures résistants à l'usure et aux lavages réguliers. • Entretien : tissu facile à laver et à entretenir, conservant autant que possible sa forme et sa couleur après lavage.	Blouses blanches de travail	9

Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
Institut National des Sciences et Technologie de la Mer
00-00.01-99

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche * Institut National des Sciences et Technologies de la Mer *

	• Opacité : tissu suffisamment opaque pour garantir une couverture adéquate. • Tailles : du S au XXL, • Personnalisation : logo officiel de l'INSTM brodé sur la poitrine, côté gauche, et nom complet de l'Institut inscrit au dos, centré entre les épaules, avec un marquage durable et résistant aux lavages, selon une maquette préalablement approuvée par l'INSTM		
	• Type : cuissard de pêche professionnel montant jusqu'à la poitrine, avec bottes intégrées. • Matière : tissu technique imperméable et respirant, souple, robuste et résistant à l'abrasion et aux déchirures, adapté à un usage professionnel régulier en milieu marin • Étanchéité : coutures et assemblages étanches, adaptés aux projections d'eau et à la manipulation des captures. • Renforts : protection renforcée aux genoux et au siège pour une meilleure résistance à l'usure • Bottes : intégrées, imperméables et résistantes à l'eau de mer. • Semelles : profil antidérapant adapté aux surfaces humides. • Maintien : bretelles réglables et ceinture de maintien. • Confort : conception souple permettant une liberté de mouvement suffisante pour le tri et la manipulation des captures. • Tailles : du M au XXL avec disponibilité des pointures des bottes correspondantes • Entretien : rinçage facile à l'eau douce et séchage aisé	Cuissards de pêche professionnel	10
	• Type : chaussures de sécurité montantes, couvrant et assurant un bon maintien de la cheville. • Tige : en cuir hydrofuge ou en matériau synthétique technique imperméable, résistant à l'abrasion et adapté aux travaux extérieurs. • Embout de protection : en acier ou en matériau composite, résistant aux chocs et à l'écrasement conformément à la norme EN ISO 20345 applicable. • Semelle extérieure : robuste, antidérapante et à profil cramponné, assurant une bonne adhérence sur les sols humides, boueux et irréguliers. • Protection anti-perforation : semelle intermédiaire de protection contre les risques de perforation, conformément à la norme EN ISO 20345 applicable. • Classification : S3, S3S ou S3L ou classification équivalente, conformément à la norme EN ISO 20345 applicable au modèle proposé.	Chaussures de sécurité montantes pour travaux extérieurs	11

00-00.01-99

	• Pointures : du 40 au 46, selon les besoins de l'INSTM		
	• Matière : tissu en polyester à haute résistance mécanique, enduit de PVC, ou matériau technique équivalent. • Résistance : support textile renforcé, résistant à l'abrasion, aux frottements répétés et aux déchirures, tout en conservant une souplesse adaptée aux mouvements • Imperméabilité : protection efficace contre la pluie, avec coutures étanches. • Veste : manches longues, capuche intégrée avec cordon de serrage, fermeture à glissière protégée par un rabat, poignets ajustables et au moins deux poches extérieures protégées. • Pantalon : taille élastiquée, coupe permettant une bonne liberté de mouvement et bas des jambes ajustables. • Qualité : modèle professionnel robuste, adapté à une utilisation régulière pour les travaux extérieurs • Ventilation : dispositif d'aération au dos et/ou aux emmanchures. • Tailles : du L au XXL, selon les besoins de l'INSTM. • Coloris : au choix de l'INSTM parmi les coloris proposés. • Personnalisation : marquage du logo de l'INSTM sur la veste, avec une technique compatible avec le tissu enduit et ne compromettant pas son imperméabilité.	Ensemble (veste et pantalon) imperméable professionnel renforcé pour travaux extérieurs	12

00-00.01-99

Fournisseur:.....: المزود

Adresse:.....: العنوان

Identifiant fiscal:.....: المعرف الجبائي

INSTM

الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي
المعهد الوطني لعلوم وتكنولوجيا البحار

Formulaire de réponse

ملحق عدد4 : جدول تفصيلي للأسعار — Annexe 4: Offre de Prix

Fournisseur: **المزود:**

Adresse: **العنوان:**

Identifiant fiscal: **المعرف الجبائي:**

Lot N° حزمة عدد	Désignation المواد المطلوبة	Quantité الكمية	Prix Unitaire HTVA الثمن الفردي بدون إحتساب الأداءات	Prix Total HTVA الثمن الجملي بدون إحتساب الأداءات	TVA الأداءات	Prix TTC الثمن الجملي بإحتساب الأداءات
1	Chaussures de sécurité montantes	26 paires				
2	Chapeaux imperméables à large bord	40				
3	Vestes imperméables	25				
4	Pantalons imperméables	25				
5	Sac à dos professionnel résistant à l'eau	26				
6	Lampes frontales rechargeables	12				
7	Sac de couchage individuel avec capuche	7				
8	Matelas de couchage non gonflable	10				
9	Blouses blanches de travail	50				
10	Cuissard de pêche professionnel	15				
11	Chaussures de sécurité montantes pour travaux extérieurs	16				
12	Ensemble (veste et pantalon) imperméable professionnel renforcé pour travaux extérieurs	16				
يجب إرفاق صحائف البيانات الفنية لكل قطعة من المعدات **Les fiches techniques de chaque équipement doivent être attachées avec chaque offre**			**Prix Total HTVA** الثمن الجملي بدون إحتساب الأداءات		**Prix TTC** الثمن الجملي بإحتساب الأداءات	

00-00.01-99